Département de Loire Atlantique

Commune de Vallet

Conseil municipal

du 3 septembre 2020

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers :	
en exercice :	29
présents	26
votants	29

PRESENTS
M. MARCHAIS Jérôme – M. POUPELIN Jean-Marie – Mme LE POTTIER Sonia - M. LEGOUT Mathieu – Mme CHARRIER Céline – M. PAILLARD Pascal – Mme CASCARINO Sophie –
M. COLAISSEAU Michaël – Mme CHIRAT Josette Mme HECQ Sylvie – M. BOITEAU Jean –
M. LARRAILLET Bertrand – Mme de BERNON Françoise – M. BEAUQUIN -Thierry – M. VIDAL Marcel –
M. VIAUD Gildas – Mme BERNIER Nelly – Mme LENENEZE Tiphaine – M. BODIN Anthony –
Mme NAUD Julie – Mme MARCHAND Delphine – M. LE CUNF Johann – Mme CHAUVIN Angélina –
M. GIRARDI Fabrice – M. FAVREAU Simon – M. BUZONIE Ludovic.

ABSENTS EXCUSES
Mme BRICHON Béatrice (pouvoir à M. BODIN A.)
M. DAVID Stéphane (pouvoir à M. PAILLARD P.)
M. GAULTHIER Manuel (pouvoir à M. FAVREAU S.)

M. Anthony BODIN a été élu secrétaire de séance.

L'ordre du jour du conseil municipal est le suivant

1. **Fonctionnement des assemblées –** Règlement intérieur du conseil municipal
2. **Documents d'urbanisme -** PLU – Approbation de la modification n° 7
3. **Acquisition –** ZAC Saint-Christophe/La Prestière – Consorts BRUSA
4. **Marchés publics** – Assurance responsabilité civile et risques annexes, auto-collaborateur et protection juridique des élus et des agents – Groupement de commande avec le CCAS
5. **Le Champilambart** - Saison culturelle 2020/2021 – Modification des formules d'abonnement
6. **Commission Communale des Impôts Directs -** Désignation des membres
7. **Décisions budgétaires –** Cimetière municipal – Remboursement de frais d'exhumations
8. **Décisions budgétaires –** Budget annexe Espace culturel – Rectification du Budget supplémentaire 2020

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

Approbation à l'unanimité du procès-verbal des séances du conseil municipal des 4 juin et 25 juin 2020.

DECISIONS DU MAIRE

M. le Maire informe le conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre des délégations reçues conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision 16-07-2020 du 09 juillet 2020

OBJET : Impression et livraison de la saison culturelle 2020-2021 et du festival Cep Party

AUTORISATION de conclure et signer le marché passé en procédure adaptée ayant pour objet l'impression et la livraison de la saison culturelle du Champilambart 2020/2021 et du festival Cep Party par la Sté IMPRIMERIE DES HAUTS DE VILAINE de CHATEAUBOURG (35) pour un montant de 5 831 € HT (pour le lancement de la saison culturelle 20-21).

Décision 17-07-2020 du 20 juillet 2020

OBJET : Eclairage des aubettes de cars villages de La Débaudière, La Nouillère, La Tournerie et les Hautes Ouches

AUTORISATION de conclure et de signer l'accord de participation financière d'éclairage public ainsi que la convention avec le SYDELA pour la réalisation de travaux pour l'éclairage des aubettes de cars pour les villages de La Débaudière, La Nouillère, La Tournerie et les Hautes Ouches pour un montant de travaux fixé à 8 727.80 € HT.

Décision 18-07-2020 du 20 juillet 2020

OBJET : Contrat d'assistance et de maintenance du système de contrôle d'accès Booky – Hôtel de Ville, complexes sportifs des Dorices et du Rouaud, Petit Palais, Boulodrome

AUTORISATION de conclure et de signer le marché passé en procédure adaptée ayant pour objet l'assistance et la maintenance du système de contrôle d'accès Booky pour une durée de 5 ans à compter du 7 août 2020 avec la Sté GIRARD LE TEMPS, de COUERON pour un montant total de 12 500 € HT.

VIE INSTITUTIONNELLE

1 - Fonctionnement des assemblées

Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 25 voix "pour" et 4 abstentions (MM GAULTHIER M. – GIRARDI F. – FAVREAU S. – BUZONIE L.) :

DE MODIFIER le règlement intérieur du conseil municipal dans ses articles 19 et 23 tel qu'annexé à la présente délibération.

URBANISME – AFFAIRES FONCIERES

2 - Documents d'urbanisme
PLU
Approbation de la modification n° 7

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 26 voix "pour" et 3 abstentions (MM GAULTHIER M. – FAVREAU S. – BUZONIE L.) :

DE TENIR COMPTE de l'avis des PPA et des résultats de l'enquête publique,

D'EMETTRE UN AVIS FAVORABLE au projet de modification n°7 du plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération,

DE TRANSMETTRE la présente délibération et le dossier de modification n°7 du PLU à la communauté de communes Sèvre et Loire pour approbation en conseil communautaire.

3 - Acquisition
ZAC Saint-Christophe/La Prestière
Consorts BRUSA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

D'ACQUERIR aux consorts BRUSA une partie de la parcelle de terre cadastrée section AY n° 1278, d'une superficie d'environ 55 m²,

DE FIXER le prix à 15 € le mètre carré, toutes indemnités comprises aux conditions prévues dans la promesse de vente,

DE PRENDRE EN CHARGE les frais de bornage et de géomètre,

D'AUTORISER le Maire ou l'adjoint délégué à signer les documents à intervenir et notamment l'acte de transfert de propriété correspondant.

MARCHÉS PUBLICS

4 – Marchés publics
Assurances responsabilité civile et risques annexes, auto-collaborateur et protection juridique des élus et des agents
Groupement de commande avec le CCAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

D'ADHERER au groupement de commandes assurances responsabilité civile et risques annexes, auto-collaborateur et protection juridique des élus et des agents, entre la ville de VALLET et le CCAS de VALLET,

D'APPROUVER la convention constitutive du groupement de commandes assurances responsabilité civile et risques annexes, auto-collaborateur et protection juridique des élus et des agents (présentée en annexe),

D'ACCEPTER que la ville de Vallet assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique, et se charge notamment d'organiser la consultation, de signer et notifier les marchés au nom et pour le compte de chaque membre du groupement, l'exécution des marchés demeurant ensuite à la charge de chaque membre qui les suivra pour ses besoins propres, y compris la reconduction annuelle des marchés,

DE CREER une commission d'appel d'offres pour cette consultation composée des membres de la CAO nommés par délibération du 4 juin 2020,

D'AUTORISER le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention constitutive du groupement de commandes, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CULTURE

5 – Le Champilambart
Saison culturelle 2020/2021
Modification des formules d'abonnement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

DE MODIFIER les formules d'abonnement à la saison culturelle 2020/2021, comme suit :

- Abonnement à partir de 3 spectacles, sans contrainte tarifaire
- Possibilité de compléter son abonnement au cours de la saison, en bénéficiant du tarif abonné

D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'application nécessaire.

AFFAIRES FINANCIERES

6 - Commission Communale des Impôts Directs
Désignation des membres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

DE DESIGNER les commissaires énoncés sur le tableau ci-après qui seront proposés à Madame la Directrice des services fiscaux.

	NOM	PRÉNOM
1	GAUBERT	Marie-Josèphe
2	MERLAUD	Alain
3	FLEURANCE	Jane
4	GENESTAL	Alain
5	PAPIN	Colette
6	FOURNIER	Gilbert
7	DURAND	Jean Loup
8	CHIRAT	Raymond
9	HERBRETEAU	Claudine
10	PHILION	Claude
11	GERARD	Yves
12	EMERIAU	Hubert
13	SOURISSEAU	Jean
14	LECHAT	Daniel
15	JOGUET	Françoise
16	CARTERON	Claude
17	CHARBONNIER	Yvon
18	GERARD	Yannick
19	BOUCHET	Christian
20	MARY	Jean-Luc

21		MARY	Marie-Claire
22		MELUC	Patrick
23		GARCIAU	Jean-Philippe
24		GARCIAU	Marylène
25		CARTRON	Tony
26		SORIN	Yves
27		BOUSSEAU	Hervé
28		MOREAU	André
29		BOULLAULT	Frédéric
30		DURAND	Marie-Christine

7 – Décisions budgétaires
Cimetière
Remboursement de frais exhumation

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

DE DONNER SON ACCORD pour la prise en charge des frais d'exhumation et de ré-inhumation de la concession G698 pour un montant de 1 025 € TTC,

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à donner à ce dossier la suite qui convient.

8- Décisions budgétaires
Budget annexe Espace Culturel
Rectification du budget supplémentaire 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, par 28 voix "pour" et 1 abstention (M. BUZONIE L.) :

D'APPROUVER le budget supplémentaire de l'exercice 2020 rectifié pour le budget annexe de l'Espace culturel par chapitre, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BS 2020
6041 - Achats de spectacles	-37 441,00 €
6043 - Achats de spectacles Festival Jeunes Pub	-24 868,00 €
60612 - Gaz	-4 000,00 €
60642 - Fournitures pour la billetterie	-1 000,00 €
6066 - Carburants	5 400,00 €
60681 - Achats de boissons	-987,00 €
6135 - Locations mobilières	34 355,00 €
61521 - Bâtiments publics	9 000,00 €
6156 - Maintenance	-3 283,00 €
62381 - Frais de publicité	-1 550,00 €
62382 - Diverses animations et ateliers	704,00 €
6248 - Transports Divers	-9 500,00 €
6251 - Voyages et déplacements	-2 648,00 €
6256 - Missions	-1 238,00 €
6257 - Réceptions	-10 783,00 €
6288 - Autres	18 700,00 €
Chapitre 011 – Charges à caractère général	**-29 139,00 €**
6218 - Autres personnels extérieurs	-835,00 €
641111 - Rémunérations intermittents spectacles	5 779,00 €
641112 - Rémunération intermittents extérieurs	-785,00 €
648 - Autres charges de personnel	6 242,00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel	**10 401,00 €**
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	-4 229,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	**-4 229,00 €**
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	6 800,00 €
Chapitre 66 – Charges financières	**6 800,00 €**
023 – Virement à la section d'investissement	1 125 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement	**1 125 000,00 €**
TOTAL dépenses de fonctionnement	**1 108 833,00 €**
RECETTES	**BS 2020**
7061 - Recettes de la billetterie	9 939,00 €
7062 - Recettes de la billetterie enfants	-15 365,00 €
70832 - Locations de salles	-17 149,00 €
Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	**-22 575,00 €**
747 - Subventions des collectivités territor.	-23 500,00 €
7482 - Subventions de la Région	2 400,00 €
7483 - Subventions du Département	1 500,00 €
7488 - Autres subventions	-11 000,00 €
Chapitre 74 - Dotations et participations	**-30 600,00 €**
774 - Subventions exceptionnelles	1 162 008,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	**1 162 008,00 €**
TOTAL recettes de fonctionnement	**1 108 833,00 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES	**BS 2020**
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 128 733,24 €
Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**1 128 733,24 €**
020 – Dépenses imprévues	127 800,00 €
020 – Dépenses imprévues	**127 800,00 €**
2184 - Mobilier	12 000,00 €
2188 – Autres matériels	16 200,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	**28 200,00 €**
2313 – Travaux bâtiments	168 877,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	**168 877,00 €**
1641 - Emprunts en euros	43 400,00 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	**43 400,00 €**
Reports 2019	**1 780,00 €**
TOTAL dépenses d'investissement	**1 498 790,24 €**
RECETTES	**BS 2020**
021 – Virement de la section de fonctionnement	1 125 000,00 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	**1 125 000,00 €**
1068 – Autres réserves	2 966,67 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds et réserves	**2 966,67 €**
1641 - Emprunts en euros	-65 500,43 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	**-65 500,43 €**
Reports 2019	**436 324,00 €**
TOTAL recettes d'investissement	**1 498 790,24 €**